



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

**Parks Canada Agency**  
**1300 - 635 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P3M3**  
**Bid Fax: (403) 292-4475**

AMENDMENT / MODIFICATION

002

**Tender To: Parks Canada Agency**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Parks Canada Agency**  
**Suite 1300**  
**635 - 8 Ave SW**  
**Calgary, AB T2P3M3**

<b>Title-Sujet</b> Réhabilitation du Centre d'accueil Lieu historique national du Homestead-Motherwell		
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> 5P420-16-5060/A	<b>Date:</b> 14 juin 2016	
<b>GETS Reference No. - No de reference de SEAG</b> PW-16-00734283	<b>Amendment No. - N° de la modif.</b> 002	
<b>Solicitation Closes:</b>		
<b>at - á</b> 02:00 PM	<b>on - le</b> 16 juin 2016	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT - HAR
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>		
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/>	<b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>		
Jen Maheu		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b>	<b>Fax No. - No de FAX:</b>	
(403) 292-8502	(403) 292-4475	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b>		
See Herein - Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)**

<b>Vendor/Firm Name</b>	
<b>Address - Adresse</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm</b> <b>Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Titale - Titre</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone:</b>	_____
<b>Facsimile No. - N° de télécopieur:</b>	_____
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Modification 02**

La présente modification vise à répondre aux questions formulées par les soumissionnaires au cours de la visite du chantier qui a eu lieu le 2 juin 2016.

### **QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Les appareils ménagers font-ils partie du contrat?

**R :** Oui, conformément au devis.

2. Y a-t-il des dessins des installations électriques?

**R :** Non, il n'y en a pas, mais la plupart des renseignements sont fournis sur les dessins d'architecture, précisément sur le plan du plafond réfléché. De plus, les dessins des installations mécaniques ne visent que les travaux de rénovation de la cuisine. Les autres renseignements relatifs aux installations mécaniques se trouvent sur les dessins d'architecture.

3. La base de la véranda est ouverte. Ne faudrait-il pas la fermer pour la rendre utilisable trois saisons par année?

**R :** Oui.

Voir le dessin A2.0 – Building Elevations and Sections :

Ajouter : Enlever le treillis existant sur le pourtour de la base de la véranda, installer de nouvelles plinthes en bois traité sous pression de 19 x 140, de couleur brune, sur le pourtour intérieur et extérieur de la véranda, pour fermer la base des murs.

4. Doit-on remplacer le revêtement à l'intérieur de la véranda?

**R :** Oui.

Voir le dessin 4/A2.0 – Building Section West-East Building Section et la feuille A1.1 – Room finish schedule :

Ajouter : Enlever le revêtement existant sur les murs intérieurs de la véranda. Installer un nouveau revêtement assorti à celui de l'extérieur, conformément au devis.

5. Qui sont les autorités compétentes et qui réalisera les inspections du bâtiment?

**R :** À déterminer par le responsable du projet.

6. Les entrepreneurs ont indiqué que le soffite devra probablement être remplacé, car il sera difficile d'en préserver l'intégrité pendant l'enlèvement du revêtement extérieur.

**R :** Enlever le soffite existant. Installer un nouveau soffite assorti au soffite existant.

7. Qui est responsable de dégager les pièces et autres espaces avant le début des travaux de construction?

**R :** Parcs Canada enlèvera les meubles et l'équipement des pièces, au besoin, pour l'exécution des travaux.

**Toutes les autres modalités demeurent inchangées.**